

INTRODUCTION

Cette période est marquée par le fait que le Centre dispose d'un budget non négligeable. De plus trois réunions d'experts ont été convoquées pour élaborer le programme relatif à un projet ou faire des recommandations pour l'harmonisation de l'orthographe de nos langues.

I BUDGET

Le budget alloué par l'Organisation pour l'exercice 1979-1980 est substantiel = en particulier les activités essentielles du Centre (recherche, coordination, publications et réunions) ont bénéficié de crédits nécessaires.

Le Centre a reçu en outre l'aide financière de trois Organisations.

1.1. L'UNESCO a donné, au titre de l'année 1979, l'équivalent de \$ 15.000 destinés à acquérir du matériel d'enregistrement (magnétophones et bandes magnétiques) et de reproduction (machines IBM et boules spéciales pour langues africaines).

1.2. Le Fonds International pour la Promotion de la Culture (Secrétariat à l'UNESCO) a accordé une subvention de \$ 20.000 pour la publication d'ouvrages pédagogiques (manuels de lecture pour les classes expérimentales dans lesquelles l'enseignement est fait en langue africaine) et culturels.

1.3. L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT, Paris) a pris en charge les frais de transport des participants à la réunion sur le Projet Peul Etendu = elle a payé directement les billets. Elle a contribué aux frais de séjour et de secrétariat jusqu'à concurrence de \$ 2.120,26.

II ADMINISTRATION

2.1. Infrastructure

Les travaux prévus (carrelage et vernissage du plafond de l'aile sud) ont été achevés. Deux chambres ont été aménagées, ce qui permet de relever leur loyer.

2.2. Accord de siège

Le projet tel que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Niger l'approuve a été envoyé à Addis Abeba. Il n'a reçu aucune suite.

2.3. Personnel

Monsieur Abou Ahmed a été nommé Chef Comptable. Un adjoint au Chef Comptable et un transcripteur de songhay et une secrétaire dactylographe ont été recrutés. Une employée déjà en service au Centre a été promue Secrétaire du Directeur.

III RECHERCHE

3.1. Recherche historique

3.11. En vue de définir le contenu exact du Projet Peul Etendu, les représentants de la Guinée, de la Haute Volta, du Mali et du Niger se sont rencontrés sous l'égide du Centre en Octobre 1979. Le financement intégral étant assuré par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, le démarrage du programme reste subordonné au déblocage des crédits.

3.12. Migrations dans le Golfe du Benin

Toutes les dispositions ont été prises pour l'exécution de ce projet qui concerne le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Togo.

Les objectifs sont :

- a) collecte des traditions orales sur les mouvements migratoires ;
collecte des traditions des pêcheurs, mages-devins, musiciens et

.../...

traditionnistes ; onomastique ;

b) collecte de la littérature orale, de la musique et des chants ; recueil de textes en langues "des gens d'avant" ;

c) pharmacopée -

Le financement est assuré par l'UNESCO (montant total = \$ 7.500, soit \$ 1.500 par pays).

3.13. Mande Gonja-Ouest Atlantique

Il intéresse la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Sierra Leone.

Les objectifs ont été ainsi fixés :

a) collecte des traditions orales relatives aux mouvements migratoires ; traditions des chasseurs, forgerons et musiciens ; onomastique ; institutions précoloniales ;

b) collecte de la littérature orale, de la musique et des chants ; recueil de textes en langues "des gens d'avant" ; collecte de manuscrits ;

c) pharmacopée -

Le financement est assuré par le Centre, (montant total \$ 7.500, soit \$ 1.500 par pays).

3.2. Recherche linguistique

3.21. Suite à la réunion sur l'harmonisation de l'orthographe des langues mandingues, des études dialectologiques seront effectuées par des spécialistes africains dans quatre pays : Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, et Sénégal.

.../...

Un linguiste malien et un linguiste voltaïque ont été sollicités pour donner des conseils sur l'opportunité de noter le ton et la façon de le noter pour ce groupe de langues.

Un crédit de \$ 6.000 a été affecté à ce projet.

3.22. Le Laboratoire de Lexicographie de l'Université de Niamey a reçu une assistance financière de \$ 3.000 à titre de contribution à la réalisation de son programme.

3.23. Afin de préparer la réunion sur l'harmonisation de l'orthographe du songhay, il a été demandé aux institutions compétentes du Bénin et du Mali de préparer chacune un document bilingue songhay-français (coût = \$ 1.000).

3.3. Recherche sur la culture

Deux spécialistes ont été invités à préparer chacun une brochure sur les jeux d'ents, dans le cadre de l'Année Internationale de l'Enfant.

3.4. Films

Le Centre a participé à la réalisation de deux films, l'un sur le sharo, un rite peul (Niger), l'autre sur la "fête de l'igname" (Côte d'Ivoire).

IV PROMOTION DES LANGUES AFRICAINES

4.1. Traduction

La traduction du yoruba en français de l'ouvrage "Sixteen great poems of Ifa", de Wande Abimbola, a été entreprise. Il s'agit d'un chef d'oeuvre qui mérite une plus large diffusion.

4.2. Prix

Pour encourager la création en langue africaine, le Centre a mis à la disposition du Mali et du Niger une somme totale de \$ 2.500 desti-

née à recompenser les meilleures œuvres en bambara et hawsa, utilisés comme langues d'enseignement. La mesure s'étendra à d'autres langues.

4.3. Dictionnaires

Une assistance de \$ 5.000 a été fournie au Projet de Dictionnaire Yoruba dont le Coordonnateur est Monsieur W. Abimbola, Professeur à l'Université d'Ife, Ile-Ife, Nigeria.

4.4. Harmonisation des orthographes

En exécution des décisions de la réunion des Directeurs (Niamey Septembre 1978), deux réunions d'experts ont été convoquées par le Centre à son siège.

4.41. La première, relative aux langues mandingues, a regroupé du 8 au 14 Novembre 1979, cinq spécialistes venus des pays ci-après : Côte d'Ivoire, Guinée, Haute Volta, Mali, et Sénégal. La réunion a recommandé une orthographe unique pour ces langues.

4.42. Cinq Nigerians (Nigeria), six Nigériens, l'Unesco et de nombreux observateurs ont pris part à la seconde réunion qui portait sur le hawsa. Les experts, après s'être mis d'accord sur une orthographe commune, ont recommandé la création d'un mécanisme de coopération et décidé d'élaborer le dictionnaire hawsa. Enfin, ils ont largement débattu les problèmes posés par la traduction en hawsa de l'Histoire Générale de l'Afrique (Unesco) et formulé des suggestions quant aux voies et moyens de l'assurer.

Les recommandations de deux réunions devront être portées à la connaissance des Etats concernés = il appartiendra à leurs autorités compétentes de leur donner une suite. Peut-être convient-il d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil des Ministres, la question d'harmonisation

.../...

des orthographes = c'est le seul moyen d'obtenir l'accord des Etats.

V. PUBLICATIONS

5.1. Deux publications savantes sont en préparation. "Essais sur l'histoire africaine à partir de la tradition orale" est un recueil d'articles écrits par des spécialistes appartenant à diverses disciplines. Il a été demandé à un historien de rédiger un texte sur "Le chant comme source d'information historique".

5.2. Le Centre a aidé l'Institut National de Documentation, d'Animation et de Recherche Pédagogiques (INDRAP) du Niger à publier quatre manuels de lecture destinés aux écoles primaires expérimentales (cf 1.2.).

5.3. Les ouvrages ci-dessous ont été publiés sous la forme ronéotypée =

Baakii abim maganaa (hawsa) vol.3	Aboubakar Mahamane
Oral tradition of Sierra Leone (anglais)	C. Magbaily Fyle
Textes songhay-zarmas (songhay-français)	Diouldé Laya
L'essence du verbe (songhay-français)	Boubou Hama
Askia Mohammed à travers les Tarikhs et la tradition orale (français)	Boubou Hama

5.4. Un livret contenant les informations essentielles sur le Centre a été édité en version bilingue (français-anglais). La version arabe, dont la préparation est achevée, paraîtra au cours des prochains mois.

VI COORDINATION

6.1. Le Centre entretient désormais des rapports de coopération avec le Centre de Documentation sur les traditions orales et les langues africaines (CERDOTOLA) de Yaoundé et l'East African Centre for Research on Oral Tradition and African Languages (IACROTANAL) de Zanzibar.

.../...

Le premier est consulté, à la demande de l'Unesco, sur le programme d'utilisation de la subvention du Fonds International pour la Promotion de la Culture. Le Centre a donné son avis sur le programme du CERDOTOLA.

6.2. Le Directeur et le Chef de la Division Histoire ont assisté à un certain nombre de réunions soit dans le cadre du Centre, soit parce qu'ils y ont été invités à titre personnel.

1. Comité Exécutif de l'Institut Culturel Africain et Conseil d'Administration du Centre Régional d'Action Culturelle (Lomé, Togo).
2. Séminaire Ahmadu Bello University de Zaria /International African Institute sur les pasteurs des savanes de l'Afrique Occidentale (Zaria, Nigeria).
3. Réunion d'experts, (UNESCO) sur les moyens de promouvoir les langues africaines d'intercommunication régionale (Bamako, Mali).
4. Relations trans-sahariennes (Tripoli, Libye).

A cette occasion, des contacts ont été pris avec les institutions et les personnalités concernées.

6.3. Le Centre a reçu la visite des Directeurs de l'Institut de Recherches Scientifiques de Guinée-Bissau et du Département des Sciences Sociales et Humaines, Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) de Haute Volta.

6.4. La période a été consacrée à faire démarrer les projets inscrits au programme 1979-80. De ce point de vue, il est souhaitable qu'au plus tard en Avril, on puisse disposer du budget approuvé afin d'éviter des retards.

.../...

III PROBLEMES

Bénéficiant désormais de ressources propres pour faire de la recherche et assurer la coordination, le Centre peut tendre vers la réalisation des objectifs fixés par la Charte Culturelle Africaine. Cependant on peut encore en accroître l'efficacité.

7.1. Les crédits affectés à la recherche (recherche, la promotion des langues africaines, réunions), à la coordination et aux publications devraient croître régulièrement pour soutenir un programme régional solide et opérationnel. Il faudrait atteindre dans les meilleurs délais une moyenne annuelle de \$ 6.000 par pays (soit un total de 6.000 x 18 Etats Membres = 108.000 par an) pour escompter des résultats appréciables.

7.2. Une partie du personnel statutaire prévu (Directeur-Adjoint, Chef de la Division Linguistique, Documentaliste) n'est pas encore en place: ce retard gêne beaucoup le travail scientifique, car le Directeur consacre trop de temps aux tâches administratives.

L'organigramme lui-même devrait être perfectionné par la création des Divisions "Culture", "Audio-Visuel" et "Publications".

Enfin le personnel scientifique devrait être renforcé grâce au recrutement d'un linguiste et d'un historien.

7.3. Une autre mesure consiste à remplacer le véhicule tout terrain (Land Rover) vieux de plus de onze ans : à cause de la recherche sur le et des missions dans les pays limitrophes, la mesure est nécessaire et urgente.

En conclusion, la période considérée marque la reprise vigoureuse des activités du Centre.

Niamey, le 22 Janvier 1980

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO-OUA)

1980-01-22

RAPPORT D'ACTIVITES (JUILLET 1979 - FEVRIER 1980)

CELHTO-OUA

CELHTO-OUA

<https://archives.au.int/handle/123456789/6948>

Downloaded from African Union Common Repository